



P55-RÈGLEMENT DÉFORESTATION (EUDR) : METTRE EN ŒUVRE LES OBLIGATIONS DE CONFORMITÉ DE L'ENTREPRISE

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Public visé

Directeurs des services Douane, Logistique, Achats, Juridique, Qualité, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- Identifier le rôle de leur société dans le champs d'application de la réglementation
- Mesurer l'impact de la réglementation sur leur activité
- Mettre en place les actions relatives au rôle identifié



Description

I. Présentation des fondements de la réglementation

- Pourquoi cette réglementation existe, quels sont les enjeux.

II. Rappel de la réglementation

- Revue de l'historique et des fondamentaux
- Revue des produits concernés

III. Étude des différents rôles dans la chaîne logistique

- Identification du rôle de la société dans la chaîne logistique selon activité
- Revue des obligations relatives à chaque rôle

IV. Analyse de l'impact sur les flux et les opérations

- La déclaration de diligence raisonnée et ces différents impacts selon la position de l'entreprise dans la chaîne d'approvisionnement
- Les flux intercompagnies
- Maintenance des systèmes, publication du rapport et tenue des registres

V. Cas particuliers des déchets, emballages et échantillons

VI. Mise en place les actions relatives au rôle identifié

- Implication des différents services





- La fonction de mandataire

VII. Bonnes pratiques

Cette formation constitue le prolongement opérationnel de la formation « P51 - Sensibilisation à la réglementation européenne sur la déforestation » et permet aux participants de mettre en œuvre concrètement les exigences de conformité imposées par le règlement EUDR.

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Idéalement avoir des connaissances en commerce international et/ou avoir suivi la formation sur la réglementation et la formation réf. P51 - "Sensibilisation à la réglementation européenne sur la déforestation".

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.